



Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, a rencontré le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, le 13 mai 2013.

Photo AFP

A la veille de la conférence sociale, François Hollande annonce la couleur :

“Les partenaires sociaux” vont dire “leurs préférences, leurs interdits, leurs tabous mais je ne me laisserai pas empêcher”

Un an après...

A la veille de la conférence sociale, Hollande a clairement indiqué ce qu'il entendait obtenir des confédérations syndicales : que, d'une manière ou d'une autre, elles s'associent à la mise en œuvre de la contre-réforme des retraites. Hollande sait parfaitement que sans un tel accord, il ne peut imposer une nouvelle réforme des retraites.

Un an après son élection, son gouvernement est déjà en crise ouverte. Les cinq élections partielles qui ont eu lieu depuis, ont vu à chaque fois le candidat du PS balayé.

A Villeneuve-sur-Lot, le candidat du PS a perdu près des deux tiers de ses voix par rapport à 2012, alors que 55 % des inscrits s'abstenaient. Au nom de la « lutte contre le fascisme », le PS appelle à voter pour le candidat UMP. Et Jean-François Copé, président de l'UMP, d'annoncer, à propos de la réforme de Hollande : « Si François Hollande propose une réforme courageuse, juste socialement, et qui se défie de tout clientélisme électoral, j'en serai. (...) Si cela peut permettre d'arriver à un esprit de consensus entre la droite et la gauche, je m'en réjouirai. »

Tous les appels à « l'union nationale », au « front républicain », au « consensus droite-gauche », à l'association des syndicats aux contre-réformes vont dans le même sens : la marche à la décomposition, fondée sur la destruction des droits de la population laborieuse.

Lucien Gauthier

Marie Stagliano

Deux jours après que la commission Moreau a remis au gouvernement son rapport sur l'avenir des retraites, François Hollande, invité de l'émission Capital sur M6 dimanche 16 juin, a précisé le cadre dans lequel il entend mener sa « réforme ».

« Dès lors que nous vivons plus longtemps, notre durée de cotisation doit suivre », a-t-il réaffirmé, indiquant : « C'est le rythme qui sera négocié. »

Ainsi, le cadre de la conférence sociale des 20 et 21 juin est fixé. Sur les retraites, les confédérations syndicales sont appelées à discuter du rythme, car Hollande a déjà tranché : « C'est par l'allongement de la durée de cotisation que nous devons agir. » D'ailleurs, le chef de l'Etat précise les choses : « Les partenaires sociaux » vont dire « leurs préférences, leurs interdits, leurs tabous mais je ne me laisserai pas empêcher, ainsi que le gouvernement de Jean-Marc Ayrault. Si je leur demande ce qu'ils veulent, la réponse ce sera “rien” ». Cependant, ajoute-t-il, « les partenaires sociaux sont tout de même clairvoyants, les syndicats sont conscients, tout le monde sait qu'on vit plus longtemps ».

On vit plus longtemps, oui, mais dans cette opération, ce qui est camouflé, c'est que si en France on vit plus vieux, on vit aussi en moins bonne santé. La France connaît depuis quelques années un recul de « l'espérance de vie en bonne santé », telles sont les conclusions d'une étude de l'Institut national des études démographiques (INED) en avril 2012. Une baisse entamée dès 2006.

François Hollande marche ainsi dans les pas de Fillon puis dans ceux de Sarkozy,

dans la droite ligne des contre-réformes de 2003 et 2010, cadrées par l'argument phare des gouvernements successifs pour justifier la nécessité d'allonger la durée de cotisation : l'allongement de l'espérance de vie ! Quant aux autres préconisations du rapport Moreau, elles couvrent tous les aspects : modification du calcul des pensions des fonctionnaires ; pour les retraités : hausse de la CSG, suppression de l'abattement fiscal de 10 %, sous-indexation des pensions...

Un rapport qui « tape fort », comme l'écrit le quotidien *Les Echos* (6 juin) et à qui le journal patronal trouve une fonction toute particulière :

« Le rapport Moreau sur les retraites tape fort. Le gouvernement en a besoin. Il dramatise, prépare les esprits à l'effort de tous et distille ce qu'il faut de craintes pour donner un air de relative douceur au projet qui sera finalement arrêté. Telle est la fonction — non avouée — des rapports d'experts. Ils légitiment l'action du gouvernement, tout en le plaçant dans le rôle confortable de celui qui protège les citoyens du pire. »

“Le gouvernement dramatise, prépare les esprits à l'effort... pour donner un air de relative douceur au projet qui sera arrêté”
Le Figaro

Un calcul du chef de l'Etat pour présenter comme un moindre mal ce qui doit sortir de la conférence sociale et de la « concertation » avec les organisations syndicales ?

« Le gouvernement prendra ses responsabilités à la fin de l'été » sur la base du rapport Moreau et de la concertation qui sera menée avec les « partenaires sociaux ». « Le texte sera voté en décembre », a précisé le chef de l'Etat. François Hollande sait pouvoir compter sur un allié, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, qui s'était prononcé pour un rapprochement privé-public, et a ensuite répété que « la CFDT est pour une remise à plat » du système des retraites pour aller « vers une réforme systémique, ce qui veut dire qu'on fait un système unique — avec une transition sur vingt ou trente ans — qui permettrait d'avoir un système par points plus lisible et plus juste ». Ajoutant : « Apparemment, ce n'est pas ce qui est envisagé, sans doute le pays n'est pas mûr pour cela. » Dans vingt, trente ans ? Le but recherché, c'est maintenant, après l'ANI, de trouver la base d'un accord Hollande-CFDT, ouvert à d'autres... ■

ÉCLAIRAGE

“L'espérance de vie en bonne santé” en baisse depuis 2006

Si l'espérance de vie a été longtemps le seul indice déterminant du progrès, un deuxième indice a été mis au point par des chercheurs, devenu la référence dans toute l'Europe, l'espérance de vie en bonne santé ou « l'espérance de vie sans incapacité » (EVSI), c'est-à-dire le nombre d'années que l'on peut vivre sans être limité dans la pratique de ses activités quotidiennes par des maladies chroniques qui réduisent notablement l'autonomie des personnes.

Et c'est là que les indicateurs sont au rouge... Car si l'espérance de vie en France a connu, entre 2004 et 2011, une augmentation de près de deux ans pour les hommes comme pour les femmes, l'es-

perance de vie en bonne santé, elle, amorce un déclin inattendu. Dans un dossier réalisé par *Science et Vie* (juin 2013), on lit : « On estime désormais qu'à la naissance, l'espérance de vie “en bonne santé” représenterait pour les femmes françaises 74 % de leur vie, alors qu'elle était de 77 % en 2004. (...) Depuis 2004, les quinquas ont gagné 1,5 an de vie... et perdu 2 années de bonne santé. » L'INED relève que, pour la seule période comprise entre 2008 et 2010, cette espérance de vie en bonne santé est passée de 62,7 ans à 61,9 ans pour les hommes et de 64,6 ans à 63,5 ans pour les femmes. Alors, sinon la retraite des morts, la retraite des handicapés et des malades chroniques ? ■

DOCUMENTS

A la veille de la conférence sociale

Aucun nouveau recul sur les retraites : les prises de position communes CGT et FO se multiplient

Les unions locales CGT, FO de Dieppe, avec la FSU

Conférence sociale les 20 et 21 juin

Gouvernement et patronat préparent de nouvelles mesures d'austérité

Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, réunira les syndicats de salariés et les représentants patronaux, les 20 et 21 juin, pour une deuxième conférence sociale (la première conférence sociale s'était tenue en juillet 2012). Le Premier ministre déclare : « *Le dialogue social est la meilleure voie pour apporter des réformes justes, partagées et tournées vers l'avenir.* »

Nous mettons en garde les salariés, les retraités et les syndicalistes : regardons ce qu'il y a derrière ces mots « dialogue, juste, avenir. »

Le Premier ministre a indiqué ses priorités dans un communiqué de Matignon, le 9 mai.

Concernant l'emploi

Le Premier ministre veut s'appuyer sur le développement des emplois d'avenir et sur la loi flexisécurité (issue de l'accord du 11 janvier). Nous mettons en garde : il y a danger que des emplois statutaires soient remplacés par des emplois d'avenir hors statut, comme cela a commencé au conseil général de Seine-Maritime.

Concernant la fonction publique

Le Premier ministre en appelle à la « concertation ».

Peut-on parler de « concertation », de « justice » et d'« avenir », quand les services publics sont supprimés (Banque de France à Dieppe) ou diminués (sous-préfecture fermée l'après-midi), quand deux départs sur trois ne sont pas remplacés, quand les salaires sont gelés pour la troisième année ?

Concernant les retraites

Le Premier ministre parle également de « concertation ».

Mais le président Hollande n'a pas attendu la conférence sociale pour déclarer : « *Comme on vit plus longtemps, l'espérance de vie s'allonge. Très bien. Il va falloir des durées de cotisation plus longues* » (le 28 mars).

Comment les jeunes trouveront-ils un emploi si les anciens doivent user leur santé au boulot plus longtemps ?

Communiqué des organisations de retraités UCR-CGT, UCR-FO, FSU-Retraité, UNIR-Solidaires

Les organisations de retraités de la CGT, FO, FSU, UNIR-Solidaires ont pris connaissance des préconisations du rapport de Yannick Moreau. Elles considèrent qu'il s'agit d'une attaque frontale contre le pouvoir d'achat des retraités, dont le récent rapport de la Drees soulignait la dégradation. L'ensemble de ces mesures correspond à une volonté d'accélérer la baisse du pouvoir d'achat des retraités et répond aux exigences de la Commission de Bruxelles.

Par ailleurs, l'allongement de la durée de cotisation préconisé par le rapport Moreau reviendrait à pousser les salariés à retarder leur départ ou à percevoir des retraites minorées, et les modifications du mode de calcul des retraites des fonctionnaires aboutiraient à minorer les montants des pensions.

Dès à présent, les organisations ci-dessus s'engagent à informer et mobiliser les retraités, afin d'organiser la riposte. Elles décident, d'ores et déjà, de s'adresser aux groupes parlementaires pour exprimer leurs revendications.

Paris, le 6 juin 2013

Les syndicats CGT et FO de l'ESPCI

Nous n'acceptons aucun recul sur nos retraites

Le gouvernement a annoncé une nouvelle réforme des retraites en vue de ponctionner les salariés et les retraités, et en particulier de remettre en cause les régimes spéciaux (fonctionnaires...).

La conférence sociale des 20 et 21 juin va en discuter.

Cette situation a amené les fédérations de fonctionnaires CGT, FO, FSU, Solidaires, CFTC et CGC à déclarer :

« *Réaffirmer leur volonté de préservation du système de retraite par répartition pour tous les salariés. De même, elles rappellent leur attachement au Code des pensions civiles et militaires et elles n'accepteront aucun nouveau recul (maintien du calcul des pensions sur l'indice détenu six mois avant le départ, durée de cotisation et report de l'âge de départ...)* » (Communiqué commun du 7 juin 2013.)

En ce qui nous concerne, nous réaffirmons d'ores et déjà notre opposition à la réforme que le gouvernement prépare pour le mois de septembre. Nous tenons à ce que soient particulièrement respectées les revendications suivantes :

- maintien du Code des pensions et de la CNRACL ;
- maintien du calcul sur les six derniers mois ;
- refus de tout allongement de la durée des cotisations ;
- refus de toute hausse de la CSG pour les retraités ;
- maintien des bonifications ;
- refus de toute désindexation.

ÉDITORIAL

20 centimes de trop...

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Vingt centimes : c'est l'augmentation des tarifs de transport qui, au Brésil, a mis le feu aux poudres. Vingt centimes de trop qui, pour les jeunes Brésiliens, concentrent toutes les autres questions : l'éducation, la santé, les services publics, les milliards dépensés pour la Coupe du monde de football...

Avant cela, il y avait eu la Turquie. Et avant cela, encore...

En France, la « gauche » s'émeut du résultat de l'élection partielle de Villeneuve-sur-Lot. Y a-t-il lieu de s'étonner de ce rejet exprimé dans l'abstention, les votes blancs et nuls, et l'effondrement électoral du Parti socialiste ? Y a-t-il lieu de s'en étonner, quand le chômage de masse frappe la jeunesse, quand les usines ferment les unes après les autres, et que le gouvernement multiplie les lois anti-ouvrières et antidémocratiques et prétend faire accompagner ces attaques par le « dialogue social » ?

C'est un fait qu'il ne suffit plus d'en appeler à la « gauche » contre la « droite et l'extrême droite » : l'électorat ouvrier et populaire ne se laisse plus prendre à l'apparence des grands mots et des étiquettes toutes faites.

Incapables de tirer les leçons de la situation — car ne le voulant pas — Hollande et le gouvernement persistent et signent. Les voilà engagés dans la préparation d'une contre-réforme des retraites, qui — ils le répètent à satiété — frappera chacun et tous, retraités et actifs, jeunes et vieux, fonctionnaires et salariés du privé.

Mais le gouvernement veut « *s'épargner un automne brûlant et une nouvelle cassure avec une part de son électorat* », souligne le quotidien capitaliste *Les Echos*. D'où la conférence sociale par laquelle il prétend lier les organisations syndicales à ce plan destructeur.

Seulement voilà : la réforme des retraites — comme les 20 centimes au Brésil — reste en travers de la gorge de l'immense majorité des travailleurs et des jeunes. Une réforme des retraites « justifiée » par le prétendu déficit de 20 milliards à l'horizon 2020 ? Chiffre fantaisiste, fabriqué artificiellement. Mais même s'il était réalité, que pèserait-il dans la conscience des travailleurs, des jeunes, des retraités, comparé aux immenses scandales de corruption et de détournements de fonds ? Que pèserait-il, comparé aux 30 milliards d'euros prélevés chaque année sur la Sécurité sociale et offerts à titre d'exonérations aux patrons ? Que pèserait-il comparé à cette « *bombe de 1 000 milliards d'euros pour les contribuables européens* », comme le titrent *Les Echos*, 1 000 milliards d'avoirs pourris des banques, que l'Union européenne et les gouvernements envisagent, très tranquillement, de renflouer par les deniers publics... en les compensant par des coupes meurtrières dans les services publics, les retraites, la Sécurité sociale, etc. ?

Un profond sentiment d'injustice est en train de mûrir. Il met à l'ordre du jour une exigence : rompre avec cette politique de destruction de toute une génération et des conditions de vie de l'immense majorité.

Rompre avec cette politique qui menace la démocratie en voulant intégrer les organisations syndicales dans un système qui rappelle les heures les plus sombres : le corporatisme.

Rompre avec cette politique dictée par l'Union européenne et la troïka.

Aider à préparer les conditions de la mobilisation unie qui ouvrira la voie à cette rupture : tel est le but de la discussion ouverte par l'adresse adoptée par le IV^e Congrès du POI. Discussion qui se poursuivra, tout l'été, dans les assemblées ouvertes du POI et dans les colonnes d'*Informations ouvrières*. Si ce n'est encore fait, lecteurs, abonnez-vous !

A propos des assises citoyennes du 16 juin

Daniel Shapira

Le PCF a organisé, dimanche 16 juin, des « assises citoyennes pour changer de cap en France et en Europe ».

S'y sont retrouvés, avec toutes les composantes du Front de gauche, le NPA, des responsables d'Europe Écologie Les Verts et de la gauche du PS, ainsi que des syndicalistes (CGT et SUD).

Une question notamment a beaucoup polarisé les discussions, celle de la future contre-réforme des retraites. Selon *Le Monde* (18 juin), Pierre Laurent a déclaré refuser « le débat à marche forcée » sur les retraites. A marche plus lente, il deviendrait acceptable ?

Et sur le fond ?

En l'absence de texte issu de ces assises, reportons-nous au rapport présenté début juin au comité exécutif national (CEN) du PCF par Jean-Luc Gibelin, le responsable de la commission protection sociale du PCF.

On y lit, parmi les propositions du PCF : « *Abrogation des réformes Balladur et Fillon, avec suppression des décotes et retour aux dix meilleures années comme référence pour les salariés du privé (...). Supprimer les 30 milliards d'euros d'exonération dont bénéficie le patronat.* »

Très bien. Mais, dans l'immédiat, que fait-on pour contrer les propositions gouvernementales ?



Photo DR

Le PCF propose de lancer une grande campagne « *pour la retraite à 60 ans à taux plein* ». Mais que veut dire cette formule, quand on sait que le taux des pensions est déterminé par la durée de cotisation requise, durée que le gouvernement veut précisément allonger ? Et concernant les propositions gouvernementales ? Là, silence.

En 2010, déjà, quand des millions de manifestants exigeaient le retrait de la contre-réforme Sarkozy, le PCF opposait à ce mot d'ordre des « propositions ». Mais que peuvent valoir les meilleures « propositions » de la terre si les contre-réformes passent ?

On apprend dans ce rapport que la mobilisation de 2010 avait abouti à quelque chose : « *Lors du conflit de 2010, le mouvement social a imposé le concept de régime par répartition. Même à droite maintenant, cela semble une chose entendue, la capitalisation n'est pas vendable (...). Ne boudons pas cet élément !* »

Quel cynisme, quand des milliers de salariés ont vu leur départ à la retraite reporté brutalement !

En 2013, les travailleurs, les retraités, ne veulent pas d'un nouveau « concept ».

Ils ne veulent aucun nouveau recul sur les retraites. ■

Chronique

POLITIQUE

Mensonges d'Etat

Yan Legoff

.....

Chaque travailleur se demande aujourd'hui s'il aura encore une retraite demain. Et pendant ce temps-là, la justice poursuit les plus hauts dignitaires de l'Etat (où l'on ne cesse d'appeler le peuple à des « efforts ») qui auraient été acteurs dans le théâtre de fraudes, de magouilles supposées, mettant en jeu des centaines de millions d'euros. « *Escroquerie en bande organisée* » : sous ce motif, Stéphane Richard, actuel P-DG d'Orange et ancien directeur de cabinet de Christine Lagarde (alors ministre des Finances) en 2008, a été mis en examen, le 12 juin, dans l'affaire Tapie-Crédit lyonnais. A son tour, il met en cause Claude Guéant, alors secrétaire général de l'Elysée et bras droit de Sarkozy. Plus de 400 millions d'euros avaient été versés à Tapie par l'Etat en 2008, au terme d'une procédure que la justice soupçonne d'avoir été truquée. Guéant lui-même est sous le coup d'une enquête sur le financement de la campagne électorale de Sarkozy en 2007, et vient de reconnaître avoir perçu 10 000 euros en espèces, en primes illicites, chaque mois entre 2002 et 2004, alors qu'il était directeur de cabinet de Sarkozy, ministre de l'Intérieur. Au même moment, un ancien cadre de la banque suisse Reyl et Cie, Pierre Condamine-Gerbier, affirme détenir les preuves qu'une « *quinzaine* » de ministres ou d'ex-ministres frauderaient le fisc de la même façon que Jérôme Cahuzac. « *Des Cahuzac, il y en a d'autres. C'est le mensonge d'un système et d'un Etat* », a-t-il assuré le 13 juin. Ce n'est pas seulement d'hommes et de femmes qu'il s'agit, mais d'institutions, celles de la V^e République, nées en 1958 du coup d'Etat d'un général à la retraite, suivi d'un plébiscite. A la tête de ces institutions, un chef omnipotent, censé les incarner à lui seul, et représenter la nation tout entière. Ce système fut propice, dès sa naissance, aux pires pratiques cliquardes, voire mafieuses. Ce caractère se double, aujourd'hui plus que jamais, d'un art de gouverner qui se résume à imposer, au profit du capital financier, une politique s'attaquant aux conditions d'existence de l'immense majorité des gouvernés. Le personnel politique institutionnel tend dès lors à se sélectionner « naturellement » sur la base de l'habileté au mensonge, à la duplicité. Et ils osent prétendre qu'ils veulent « *réformer les retraites* » pour les « *sauver* » ! En nous regardant « *droit dans les yeux* »...

A la veille de la conférence sociale

INTERVIEW

Alain Pora, secrétaire de l'union locale de Nancy de la CGT

“L'indépendance syndicale est plus que jamais une nécessité !”

Le gouvernement organise une seconde conférence sociale, les 20 et 21 juin. Quelle est ton appréciation sur ce sujet ?

L'objectif de ce dialogue social pose problème. Les textes proposés aux débats ont pour but de rogner encore plus les acquis sociaux et les droits de tous dans tous les domaines. Le gouvernement va sans doute se servir de l'ANI, loi Sapin, pour des passages en force. De plus, cette conférence va se dérouler en période de congés, période propice aux mauvais coups. Le gouvernement actuel, dit de gauche, fait du copier-coller du sarkozisme. Les confédérations syndicales devraient faire bloc contre tout recul et mobiliser la population.

Le gouvernement insiste lourdement sur la nécessité d'un « dialogue social » et l'érige en la seule méthode possible. Que penses-tu de cette méthode ?

Le dialogue social doit avoir pour objectif d'améliorer la situation sociale de tous. Il ne s'agit pas que de parler, s'écouter ; il faut se faire entendre par la création d'un rapport de force.

Le Medef et la CFDT ont publié conjointement un document dans lequel ils stipulent qu'il conviendrait d'établir « des constats partagés » sur des objectifs économiques conformes à ce que la situation économique exigerait. Qu'en penses-tu ?

La demande faite aux organisations syndicales va plus loin que l'accompagnement. C'est une demande de renoncement à la lutte de classe, au travers d'une acceptation sans concession et sans contrepartie des politiques ultralibérales.

Faire un front uni avec la CFDT est-il concevable ?

L'unité est un combat. L'unité pour l'unité n'a pas de sens. C'est le contenu qui importe. Il ne me paraît pas concevable de faire un front uni avec la CFDT. Autre chose est de rechercher l'unité avec les adhérents de base sur des revendications partagées avec l'ensemble des salariés.

Ne crois-tu pas que le combat pour l'indépendance des organisations est plus que jamais au cœur de la situation ?

L'indépendance syndicale est plus que jamais une nécessité. C'est aussi un enjeu de société pour un syndicalisme à la française tenant compte de nos réalités et de nos expériences.

Propos recueillis par notre correspondant ■

LA PAROLE À

Jean-Marc Constantin, syndicaliste dans l'administration des douanes, à Chambéry (Savoie)

“Contre la prochaine réforme des retraites, il faut construire la résistance sur un axe clair”

“Dans les administrations, nous avons tendance à comparer la situation actuelle avec celle d'il y a dix, vingt, trente ans, et à mesurer, à juste titre, la dégradation des conditions et de la vie au travail, du service public dans son ensemble. Un jeune fonctionnaire ne va pas avoir les mêmes références (...) ; il va plutôt comparer sa situation à celle de son copain qui fête l'obtention d'un CDD de six mois ! (...) D'où, à la fois, la nécessité et la difficulté d'un travail militant d'explication qui tienne compte de l'évolution du salariat dans un contexte de précarisation. Mais ce travail indispensable d'analyse ne doit pas empêcher l'action, car si on subordonne l'action à la diffusion massive et au partage de nos analyses, nous ne sommes pas près d'avancer : il faut faire cela de front.

Il y a plusieurs façons d'agir, mais je voudrais insister sur une qui me tient particulièrement à cœur, la résistance quotidienne dans le milieu de travail : on résiste sur tout (...). La qualité de vie dans le collectif de travail, l'obtention d'améliorations dans les rapports au travail et à la hiérarchie, sont le terreau qui permet d'être écouté sur des sujets plus globaux (...).

Concernant le mouvement contre la réforme des retraites de 2010, les raisons de l'échec sont à rechercher, malgré les dix journées de mobilisation unitaire, temps forts interprofessionnels dans un contexte où des grèves sectorielles plus radicales avaient lieu, dans le hiatus de départ : un axe unitaire CGT-CFDT qui ne reposait pas sur des revendications communes ; la CGT disait retraite à 60 ans avec 75 % du salaire de référence, et la CFDT acceptait l'allongement de la durée des cotisations.

Dans ce cadre, on n'amène la classe ouvrière nulle part. L'axe CGT-FO, né du rejet de l'ANI (*accord national interprofessionnel — NDLR*) est beaucoup plus porteur d'espoir.

Sur la prochaine réforme des retraites qu'il faudra combattre, il faut construire la résistance sur un axe clair : “*Non à l'allongement de la durée des cotisations et au report de l'âge de la retraite, ne touchez pas à nos retraites*” ne suffit pas. Il faut défilé oui, mais sur une stratégie qui nous permette de gagner. Aujourd'hui, si on me demande si dans mon secteur professionnel nous pouvons faire la grève générale, je réponds non. C'est pourquoi je crois en une stratégie qui mobilise les secteurs bloquants, avec une aide financière sous forme de caisse de solidarité pour les salariés de ces

secteurs, et une participation des autres secteurs de façon massive aux temps forts unitaires. Il faut construire une stratégie avec des bataillons qui agissent de façon ciblée : les secteurs bloquants bloquent le pays, l'ensemble des salariés montrent leur force par des grands temps forts unitaires. Le rôle d'un parti politique et d'un syndicat, c'est d'amener les travailleurs à la victoire. Quand on accompagne les mesures et qu'on canalise le mouvement social dans des actions qui ne débouchent pas sur la victoire, on devient objectivement un support de la mesure. A propos de la prochaine réforme sur les retraites, la question se pose de façon simple : on fait un baroud d'honneur de mobilisation, ou bien on met les organisations syndicales en capacité de gagner ? Enfin, je voudrais ajouter que quand on est militant syndical, il faut être présent dans les instances syndicales décisionnelles, si on veut gagner — et pour gagner, il faut faire des propositions dans ces instances pour faire bouger les stratégies de lutte. » ■

“En 2010, l'axe unitaire CGT-CFDT ne reposait pas sur des revendications communes”

ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE

Montée du fascisme à Villeneuve-sur-Lot ?

Aussitôt connus les résultats du premier tour de l'élection partielle du 16 juin à Villeneuve-sur-Lot (au second tour ne seront présents que le candidat UMP, arrivé en tête, et celui du Front national, arrivé en deuxième position), un concert de déclarations plus alarmistes les unes que les autres a retenti.

Les responsables de la droite appellent la gauche à voter pour eux contre le Front national. Les dirigeants de la gauche appellent à faire barrage au fascisme et, pour ce faire, à voter contre le candidat du FN... Tout cela à la grande satisfaction du Front national, qui explique que c'est la preuve que l'« UMPS » existe bien.

Quelle est la réalité ? Tout d'abord, il y a eu près de 55 % d'abstentions malgré les appels à la mobilisation de tous côtés, et 5 % des électeurs qui se sont déplacés ont voté “blanc”. La leçon est claire : c'est le rejet qui l'emporte. Montée du fascisme ? En 2012, le candidat du FN recueillait 7 566 voix, et en 2013, 8 552. Soit 986 voix de plus. On ne peut pas appeler cela un raz-de-marée. Le candidat de l'UMP, qui arrive en tête, recueille 9 331 voix alors qu'en 2012, il en recueillait 13 006, soit 3 000 voix de moins cette fois. Le candidat du PS

Le PS a perdu 15 000 voix par rapport à l'élection de 2012.

à cette élection partielle recueille 7 782 voix ; en 2012, le PS recueillait 22 572 voix. Le PS perd donc 14 790 voix ! Là est la véritable explication. Un Front national qui « *grappille* » quelques centaines de voix, pas terrible avec l'impact de l'affaire Cahuzac... L'UMP qui en perd 3 000 et le PS près de 15 000, pendant que le Front de gauche ne bénéficie pas de ce recul puisqu'il perd lui-même 700 voix : c'est d'abord et avant tout le rejet. Les dirigeants du PS disent que c'est l'effet Cahuzac. Certes, cela a joué, mais ce n'est pas le fond de l'explication. C'est la cinquième

législative partielle depuis le début de l'année, c'est la cinquième élection que perd le PS. Rappelons que de la même manière, dans l'Oise, le PS avait perdu des milliers de voix, laissant l'UMP et le Front national seuls au deuxième tour. N'y a-t-il pas un rapport entre la défaite en 2013 des candidats PS qui avaient été élus en 2012 dans ces cinq circonscriptions, et la politique mise en œuvre par le gouvernement depuis 2012 ? Mais c'est cela qu'il faut cacher, en agitant le spectre du Front national, en appelant à voter UMP, en multipliant les initiatives de « *front républicain* » pour poursuivre la même politique de contre-réformes destructrices des droits ouvriers. ■

Marguerite Leuwen ■

REPORTAGE > SNCF

Statut, conditions de travail, maintien d'une seule SNCF

Grève massive à la SNCF le 13 juin



Piquet de grève au technicentre de Tergnier (Aisne).

Selon un communiqué de la fédération CGT des cheminots publié le soir du 13 juin, il y a eu 47,3 % de grévistes, chiffre confirmé par la direction de la SNCF qui estime même à 68,6 % le nombre de grévistes chez les contrôleurs (ASCT) et à 70,4 % chez les agents de conduite (ADC).

C'est un rejet massif du projet gouvernemental de réforme ferroviaire que viennent d'exprimer les cheminots, quelle que soit leur catégorie.

En effet, les cheminots étaient appelés à se mobiliser dans la grève par les fédérations de cheminots CGT, UNSA, SUD, CFDT, FO contre ce projet de gouvernement.

Ce projet de réforme éclaterait la SNCF en trois "établissements publics à caractère industriel et commercial" (EPIC) et remettrait en cause les conditions de travail (RH0077) et le statut (RH001), auquel il voudrait substituer une nouvelle convention collective. Tout cela pour préparer l'ouverture à la concurrence totale en 2019.

« Cela fait longtemps que nous n'avions pas eu une telle mobilisation », soulignait un responsable de la CGT. Il est à noter par ailleurs le nombre important d'assemblées générales et de piquets de grève qui se sont tenus le 13 juin, alors qu'il s'agissait d'une grève de vingt-quatre heures. C'est un signe révélateur de l'état d'esprit des cheminots, qui s'arcbutent sur les revendications : — non à l'éclatement de la SNCF ; — maintien de notre statut ; — maintien du RH0077.

Le lecteur prendra connaissance des extraits d'informations qui nous sont parvenues de cheminots correspondants d'Informations ouvrières.

● **Hellemmes (Nord)** : « Il y a eu plus de 80 % de grévistes à l'exécution (mille agents travaillent dans les ateliers). Cela s'explique sûrement par

le tract d'appel à la grève que nous avons sorti dans l'unité — CGT, SUD, FO — pour nous opposer à ce projet. Au piquet de grève, nous étions soixante, des trois syndicats CGT, FO, SUD », relate un délégué SUD, correspondant de notre journal. Il ajoute : « Nous avons bien sûr discuté tous ensemble et il ressort que cette journée nous donne confiance pour l'avenir ». « C'est un coup de semonce pour la direction et le gouvernement », confient plusieurs délégués CGT. Mais est-ce que cela va suffire ? Nous allons voir. »

● **Haute-Savoie**. Deux assemblées générales se sont tenues, l'une à Annemasse (soixante présents) et l'autre à Annecy. Un jeune cheminot de la CGT : « C'est ma première grève, mais aux dires des plus anciens, elle est très réussie. Dans ma brigade voie, nous sommes tous en grève. Un agent de conduite a posé le problème de la grève reconductible en faisant référence à d'autres mouvements. Une certitude, c'est que dans les deux assemblées générales, les gars sont décidés à ne pas accepter cette réforme que gouvernement et direction voudraient nous faire avaler, quelle que soit la méthode. »

● **Montpellier (Hérault)** : « Nous avons préparé la grève en réalisant, à l'initiative de notre syndicat, un appel commun CGT-UNSA-FO-SUD sur le site de Montpellier, pour une journée de grève le 13 juin contre cette réforme et en exprimant nos revendications : maintien de la SNCF qui doit rester comme seul EPIC, maintien du statut et du RH0077. Cela explique le bon résultat de la grève, en particulier dans l'encadrement », explique un délégué CGT cadre.

● **Paris-Saint-Lazare** : « Lors de notre assemblée générale, appelée en commun par les syndicats CGT, FO, SUD de notre établissement, sont venus quatre-vingt-quinze cheminots, y compris d'autres services (infra, agents de conduite, contrô-

leurs, etc.). Honnêtement, nous pensions être moins. Un responsable CGT nous a parlé d'ouvrir un débat public sur la réforme, en nous indiquant qu'il était pour une seule SNCF. Cela a suscité quelques remarques : pourquoi un débat sur une telle question, alors qu'on est tous d'accord pour dire qu'il faut une seule SNCF, un seul statut ? Un copain de FO me disait qu'à la rentrée, une grève reconductible serait peut-être nécessaire », commente un délégué CGT.

● **Strasbourg (Bas-Rhin)**. Un responsable régional CGT nous écrit : « Résultats très importants pour l'Alsace et en particulier à l'infra et bien sûr au matériel, chez les contrôleurs et à la conduite. Plusieurs assemblées générales ont eu lieu dans la région. »

● **Gap (Haute-Alpes)**. Un jeune responsable FO relate : « Quarante présents à l'assemblée générale, ce qui est bien, vu nos conditions d'éloignement. Nous avons fait un appel commun dans l'unité CGT, FO et SUD. Dans cette assemblée générale, étaient présents de nombreux gars de la CGT et aussi de FO. Nous sommes convaincus que notre force, c'est de ne pas lâcher sur nos revendications. Une seule SNCF, non à l'éclatement prévu par la réforme et, bien sûr, maintien du statut et du RH0077. Avec les copains de la CGT, nous avons discuté de la sortie d'un communiqué commun réaffirmant ces revendications. Je pense que sur tout le réseau, les cheminots sont d'accord. »

Nous pourrions citer d'autres correspondances. Elles confirment toutes que les cheminots sont déterminés et continueront, avec leurs organisations, à être vigilants vis-à-vis de toutes les formes de ruses que ne manqueront pas de dresser direction et gouvernement.

Les revendications, et rien que les revendications : non à l'éclatement de la SNCF, maintien du statut, maintien du RH0077. ■

DÉMOCRATIE COMMUNALE

Campagne sur la demande d'audience au président de la République

Rencontre d'élus en mairie de Plounévez-Moëdec (Côtes-d'Armor)



Les élus devant la mairie de Plounévez-Moëdec (Côtes-d'Armor).

Une réunion d'élus s'est tenue le 4 juin à Plounévez-Moëdec, dans les Côtes-d'Armor, à la suite de la rencontre nationale du 6 avril dernier à Saint-Haon-le-Châtel (Loire) de quatre-vingt-dix élus de toutes tendances de vingt-quatre départements, contre l'intercommunalité forcée, pour la libre administration des communes. La réunion du 4 juin visait notamment à élargir la signature sur la lettre au président de la République

Etaient présents : André Yon, adjoint au maire de Boissy-Saint-Léger, membre du comité de liaison constitué le 6 avril ; Gérard Quilin, maire de Plounévez-Moëdec, conseiller général ; Maryvonne Le Berre, maire de Kermoroc'h, vice-présidente de la communauté de communes ; Bernard Hamon, maire de Ploumagoar, vice-président de la communauté de communes ; Jean-Claude Jegou, maire de Pluzunet ; des militants du POI, qui soutient cette démarche.

Se sont fait excuser les maires de Grâces, de Perros-Guirec et de Quemperven.

André Yon a présenté les conclusions de la rencontre de Saint-Haon-le-Châtel. Il a rappelé qu'à la suite de deux délégations, l'une auprès de M. Valls, l'autre de M^{me} Lebranchu, un projet de loi visant à rétablir le libre choix des communes de s'associer ou de se dissocier librement avait été élaboré, et avait recueilli 700 signatures. Il a rappelé ce qui s'était passé à Roanne où les élus, refusant le schéma du préfet, ont démissionné et ont été réélus à une large majorité et avec une forte participation. Il a expliqué la forte contestation dont fait l'objet le projet de loi d'acte III de la décentralisation, dont l'exposé des motifs le relie à l'ensemble de la politique du gouvernement : « Il s'agit également de participer à l'effort de redressement des finances publiques pour assurer notre souveraineté budgétaire » (projet de loi, page 2). Il a souligné que le séquençage de la loi n'en change pas le contenu, d'autant que le premier volet crée les « nouvelles métropoles », qui engloberaient dans leurs structures plus de la moitié de la population et feraient disparaître communes et départements. Mais le Sénat a rejeté le projet de métropole phare de Paris, ce qui modifie les choses. Il y a une résistance à Roanne, à Marseille et en Alsace. Il a rappelé : « Nous avons demandé audience au président de la République, demande soutenue à ce jour par 400 élus. L'association des maires ruraux de France (AMRF), qui considère que l'existence de 18 000 petites communes est menacée, invite ses adhérents à signer cette demande. »

Gérard Quilin a expliqué : « Nous sommes dans une communauté de communes de 8 000 habitants pour huit communes ; on veut nous mettre dans une intercommunalité de trente-huit communes et 100 000 habitants. Si on rentre, on ne nous laissera pas sortir. Nous savons, nous les petites communes, que là-dedans avec une voix sur soixante-cinq, nous n'aurons plus rien. Pour m'y opposer, j'ai proposé de faire un référendum, mais le préfet a déposé un énorme dossier au tribunal administratif pour s'y opposer. Les grosses intercommunalités éloignent les habitants des centres de décisions et de leurs élus, sont

inefficaces et coûteuses dans la gestion des problèmes quotidiens. »

Bernard Hamon confirme : « Cela fait des décennies qu'ils veulent supprimer ma commune. La loi de 2010 permet de nous intégrer dans l'intercommunalité, la communauté de communes a voté contre. En décembre, les intercommunalités vont se mettre en place, quelques mois à peine avant les élections municipales. Aux municipales de 2014, il y aura deux listes : la mienne, qui sera contre l'intercommunalité, et une autre ; ce sont les électeurs qui décideront. Je rencontre beaucoup de ceux qui sont contre la fusion avec Guingamp, tout le monde me dit : "Te laisse pas faire". Personne ne me dit : "Tu as tort". »

Maryvonne Le Berre : « Qu'est-ce que Guingamp a à faire de Kermoroc'h ? Rien ! Durant ce mandat, nous avons comme projet la transformation des bâtiments de l'ancienne école, fermée depuis plus de vingt ans, et du logement de l'instituteur en espace culturel multifonctions. Une demande de subvention « Leader » (1) a été déposée au Pays de Guingamp. Nous devions obtenir 50 000 euros. Après plus de deux ans d'étude de ce dossier, la subvention était baissée à 30 000 euros. Et cela s'est soldé par un courrier début 2012, nous informant que nous n'aurions aucune subvention ! »

Jean-Claude Jegou a constaté le climat délétère que font régner les tenants de l'intégration forcée de sa communauté de communes dans Lannion-Trégor Agglomération. Il pense que la démocratie, les attentes des habitants vis-à-vis de leurs élus, les services rendus actuellement sont incompatibles avec l'importance des fusions imposées.

Tous s'accordent à dire que c'est la population qui trinque, les services qui disparaissent.

Tous veulent des associations librement consenties, d'une taille qui leur permette de contrôler effectivement ce qui se fait et se dit.

En conclusion, afin d'obtenir l'audience demandée au président de la République, il est décidé :

- de proposer aux conseillers municipaux des communes représentées de signer la demande d'audience ;
- d'élargir cette signature auprès d'autres élus et d'informer les citoyens des enjeux en cause ;
- de participer à la délégation en fonction des disponibilités de chacun. ■

(1) « Liaison entre actions de développement de l'économie rurale ». Programme européen pré-tendument destiné à renforcer les stratégies locales de développement rural, basé sur des partenariats entre public et privé.

Photo DR

Photo DR

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Un accord de flexibilité contre les droits des salariés

Correspondant

Depuis l'éclatement des deux dernières bulles spéculatives — la « crise des subprimes », puis la « crise des dettes souveraines » —, des milliers d'emplois ont été détruits dans les banques, partout dans le monde. Les salariés des banques ont été licenciés par milliers. Et les annonces de restructurations continuent. Toutes les banques européennes sont concernées. Selon une information de l'Agence économique et financière (AGEFI) du 15 mai 2013, HSBC pourrait supprimer encore 14 000 postes dans le cadre de la prochaine phase de son plan visant à dégager des économies de plus de trois milliards de dollars par an. Les grands groupes bancaires français (Crédit agricole, Société générale, BNP, BPCE-Natixis...) ont eux aussi détruit des centaines d'emplois. Mais pour les banquiers, ce n'est pas suffisant pour sauver leurs profits !

"Un accord sur l'emploi signé par cinq syndicats à la Société Générale"

Dans son rapport sur la situation des grands groupes bancaires français en 2012, l'Autorité de contrôle prudentiel (l'ACP) s'inquiète de la progression de leur coefficient d'exploitation (qui rapporte les frais de fonctionnement au produit net bancaire). Et l'ACP préconise de faire des efforts supplémentaires pour réduire les charges.

Dans la même période, la presse se fait également l'écho d'un accord sur l'emploi signé par cinq organisations syndicales à la Société générale.

Etant donné les enjeux de la période qui s'ouvre, ce texte mérite d'être connu et discuté. Cet accord a été signé par les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FO, SNB en février 2013.

La négociation de cet accord a donc eu lieu durant les discussions nationales de l'ANI, puis durant la période où les confédérations CGT et FO appelaient à manifester contre la proposition de l'ANI dans la loi.

Il apparaît assez clairement qu'il s'agit d'un « accord de compétitivité » au bénéfice de l'employeur et d'un « accord de flexibilité » contre les droits des salariés.

Les préambules de l'accord, puis du chapitre I, fixent le cadre et la cohérence d'ensemble du texte.

"On cherchera en vain les garanties pour les salariés"

Il est écrit que « pour préserver et développer sa compétitivité, la direction de la Société générale considère qu'il est nécessaire de s'adapter de manière permanente à un environnement économique, réglementaire et

technologique qui évolue rapidement. »

La Société générale, comme les autres banques françaises et européennes, a pourtant engrangé de confortables bénéfices — se chiffrant en milliards d'euros — durant les deux derniers exercices comptables, et les généreuses politiques de distribution de dividendes aux actionnaires continuent à être la règle !

Il est affirmé que « toutes les mesures découlant de la négociation s'inscrivent dans les principes fondamentaux de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) ».

An nom du développement des compétences des salariés tout au long de leur carrière, il est instauré « une boîte à outils » mettant en place des modalités de mobilités internes et de « départs volontaires » à l'extérieur de l'entreprise. C'est-à-dire tout ce qui permet à l'employeur de gérer des suppressions d'emplois. Mais on cherchera en vain les garanties pour les salariés ! Comment affirmer qu'une mobilité ou un départ de l'entreprise sera « volontaire », quand les garanties essentielles concernant les postes de travail et les qualifications ne figurent pas dans l'accord ?

"Est-ce avec de tels accords que les organisations syndicales vont défendre les salariés ?"

L'accord ne stipule jamais que les sites où travaillent les salariés (services centraux, agences commerciales...) seront maintenus.

L'accord ne stipule jamais que les filières métiers seront maintenues.

L'accord ne stipule jamais que les postes de travail ne seront pas externalisés ni délocalisés. De plus, en définissant une méthode pour les procédures d'information et de consultation des différentes instances représentatives des personnels, cet accord entrave l'indépendance de chaque instance représentative (comité d'entreprise, comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) quant à la façon dont les élus de ces instances pourront décider eux-mêmes d'agir à chaque étape et sur chaque dossier relevant de leurs compétences.

Cela diminuera les délais et les moyens pour les organisations syndicales d'informer les personnels et d'organiser la mobilisation des salariés.

Est-ce avec de tels accords que les organisations syndicales vont défendre les salariés et les protéger des licenciements réclamés par les spéculateurs pour sauver leurs portefeuilles boursiers ?

Ce texte mérite d'être lu et discuté par tous les militants ouvriers. ■

Reportage

VIRGIN

Grève depuis 7 jours dans les magasins Virgin

Depuis le 11 juin, les salariés du groupe Virgin occupent jour et nuit les magasins des Champs-Élysées, de Barbès et des Grands Boulevards à Paris, et ceux de Rouen, Strasbourg, Avignon, Carré Sénart (Seine-et-Marne) et Dunkerque. Avec la liquidation judiciaire de la chaîne, ce sont 960 salariés qui sont jetés à la rue. La totalité des travailleurs du groupe.

Samy Hayon

COMMENT EXPLIQUER CETTE FAILLITE ?

« Les caisses de Virgin sont vides, nous explique Sylvain Alias, syndicaliste (SUD), élu au comité d'entreprise (CE). Depuis un an, l'actionnaire majoritaire, Butler Capital Partners (BCP), laisse courir le déficit et n'a pas injecté un seul centime dans l'entreprise. » BCP est un fonds d'investissements spécialisé dans la « transformation d'entreprises ». Créé en 1991 par Walter Butler, un homme d'affaires passé chez Goldman Sachs, aux États-Unis, son site se vante d'apporter « des capitaux à des entreprises en difficulté, (...) à des entreprises devant faire face à un environnement opérationnel financier ou actionnarial complexe ». Traduction : le fonds est un spécialiste de la spéculation sur les entreprises en difficulté qu'il achète à vil prix, démantèle et revend à la découpe, laissant des centaines de salariés sur le carreau. Il possède des casinos, a eu une participation dans le transporteur maritime SNCM (Société nationale Corse Méditerranée — NDLR) puis l'a cédée à Veolia.

QUELLE A ÉTÉ LA RÉACTION DU GOUVERNEMENT ?

« A l'annonce du dépôt de bilan par la direction du groupe, le 4 janvier 2013, la ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, a proclamé : "Nous serons attentifs, magasin par magasin, salarié par salarié, nous interviendrons" », rappelle le syndicaliste. Elle a adressé un courrier à la FNAC, à Carrefour et à d'autres enseignes, et leur a demandé s'ils pouvaient embaucher des salariés de Virgin mis au chômage. Aucun retour. » La ministre s'était aussi engagée à favoriser l'arrivée d'un repreneur. Aucun n'a été retenu. A l'issue d'une réunion tenue le 16 janvier au ministère de la Culture, l'in-



Photo correspondant

tersyndicale CGT-FO-SUD-CGC-CFTC a publié un communiqué disant : « Contrairement à ce que le gouvernement avait laissé entendre à l'annonce de la cessation de paiement du distributeur culturel, la délégation interministérielle (Travail-Commerce-Culture) a refusé d'examiner les hypothèses de travail avancées par les salariés pour la continuation de l'activité et s'est contentée d'exposer les dispositions légales en matière de PSE (plan de sauvegarde de l'emploi, le mal nommé — NDLR) ! L'intersyndicale de Virgin exprime son indignation face au fatalisme affiché par le gouvernement et confirme sa détermination à se battre pour que Virgin vive avec ses salariés ! »

COMMENT LA SITUATION SE PRÉSENTE-T-ELLE AUJOURD'HUI ?

« Nous occupons les magasins pour obtenir que la somme consacrée au PSE soit plus importante. Les huit millions d'euros que nous avons pu arracher ne suffisent pas. Il y en a deux pour la cellule de

reclassement, cinq pour la formation des collègues et il y a la portabilité de la mutuelle. Il ne reste plus rien pour les primes. On est 960 ! Le propriétaire des locaux des Champs-Élysées est un fonds qatari. Il est pressé de récupérer l'immeuble. Il a promis à la liquidatrice judiciaire 10 millions d'euros s'il est libéré au 30 juin, mais moins s'il l'est plus tard. »

Le secrétaire du CE (CGT), Guy Olharan, qui sort de l'assemblée générale du personnel, nous informe que les salariés ont décidé de poursuivre l'occupation des locaux et d'organiser deux manifestations, lundi 17 juin, dont l'une devant le tribunal de commerce de Paris qui doit se prononcer ce jour-là.

Un rendez-vous est prévu le 24 juin avec une délégation interministérielle (Culture-Commerce-Redressement productif).

« On attendait qu'ils sauvent l'entreprise, au moins qu'ils sauvent le PSE ! », déclare le secrétaire du CE avec amertume. ■

MICHELIN

"Comment forger l'unité qui fera reculer la direction et le gouvernement ?"

Alors que la direction de Michelin annonce la liquidation de son usine de Joué-lès-Tours (926 salariés) et la suppression de 700 emplois, le comité départemental d'Indre-et-Loire du Parti ouvrier indépendant prépare une réunion publique qui aura lieu dans la commune le 25 juin. Le POI propose de venir débattre autour de cette question : comment forger l'unité qui fera reculer la politique de casse ? Il met en avant les mots d'ordre suivants : unité pour l'annulation du plan de la direction de Michelin, maintien des 926 emplois sur le site de Joué-lès-Tours, non à la délocalisation. Nous publions des extraits de l'invitation à cette réunion.

« La direction de Michelin annonce qu'elle proposera deux "reclassements" aux ouvriers de Joué... Il y a l'exemple de ceux de Poitiers reclassés à Joué... et maintenant ? Les ouvriers ont répondu !

Un ouvrier : "Mon épouse a un emploi en Touraine, mes enfants étudient à Tours, j'ai ma maison... A 52 ans, je ne vais pas tout abandonner."

Une ouvrière : "Mon mari est employé chez Michelin depuis vingt-six ans. Nous habi-

tons Joué, nous sommes propriétaires d'une jolie maison et avons une petite fille. Nos deux familles vivent en Touraine et nous ne pouvons envisager de partir ; d'ailleurs, nous ne voulons pas partir."

Le suivi, une alternative ? Monsieur Germain, sénateur-maire de Tours a évoqué une "alternative", une réunion avec la direction de Michelin et un suivi "exemplaire". Un suivi de quoi ? Du plan du groupe Michelin ? En Lorraine, à Arcelor-Mittal, on avait parlé d'un plan de suivi exemplaire... On connaît le résultat ! Les hauts-fourneaux ont été arrêtés !

Le gouvernement est responsable. Les milliards pour les uns, la mobilité forcée ou le chômage pour les autres, ça suffit ! Vingt milliards d'euros de crédit d'impôt et trente milliards d'exonérations de charges ont été versés cette année aux entreprises par le gouvernement, au nom de la compétitivité et de la baisse du coût du travail exigés par l'Union européenne. Personne ne peut se satisfaire des premières déclarations du ministre Montebourg qualifiant le plan de Michelin de "globalement positif", ou de celles du ministre du Travail, Sapin, parlant de "réin-

dustrialisation", ce qui veut dire commencer d'abord par accepter la casse !

Le gouvernement est responsable de faire annuler ce plan de liquidation du site et du maintien des 926 emplois sur le site de production Michelin à Joué-lès-Tours. Il en va de l'existence de centaines et centaines de travailleurs et de leurs familles, et de l'avenir des jeunes.

Unité pour bloquer immédiatement le plan de la direction de Michelin !

Le conseil municipal extraordinaire de Joué-lès-Tours le 14 juin a déclaré, unanime, "qu'il ne peut se résoudre à accepter cette décision" et a demandé "au comité exécutif du groupe de réexaminer en urgence ce dossier". Les délégués présents ont affirmé leur volonté de se battre.

N'est-il pas nécessaire, vital, que l'unité des salariés, des organisations, des élus et de la population se réalise aujourd'hui sur cette exigence claire ?

— Maintien du site industriel Michelin à Joué-lès-Tours.

— Maintien des 926 emplois sur le site.

— Annulation du plan de la direction Michelin. ■

Enseignement

Congrès national du SNUipp-FSU

Un congrès marqué par la mobilisation des enseignants contre les réformes Peillon

Le congrès du SNUipp-FSU se tenait à Saint-Malo du 11 au 14 juin. Il a été traversé de vifs débats sur tous les sujets de l'heure : retraites, salaires, loi Peillon, dont nombre de délégués ont contesté les « avancées » mises en avant par les dirigeants du SNUipp et de la FSU... Mais il a été surtout marqué par l'empreinte de la mobilisation des enseignants contre la réforme Peillon des rythmes scolaires et les secousses qu'elle a provoquées dans le syndicat.

Correspondant

De nombreuses sections ont exprimé l'état d'esprit des syndiqués, des militants confrontés à la révolte de toute la profession : « Le SNUipp a été bousculé sur la question des rythmes scolaires ; il y a eu une première secousse lors du vote au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), une deuxième au moment de la grève du 12 février », a expliqué une responsable nationale.

« Il y a eu une fracture entre le national et les sections départementales » durant cette période, avec « une communication inconséquente qui a brouillé l'image du SNUipp dans la profession », a expliqué un secrétaire départemental, qui a appelé « à ne pas céder à un dialogue social factice » qui aboutirait « à ne négocier que dans les marges ». Mais rien n'est réglé sur les rythmes scolaires. Le mouvement des enseignants qui a entraîné les sections départementales puis tout le syndicat dans la grève le 12 février ne s'est pas éteint. Une responsable départementale s'est « étonnée d'entendre que la bataille se jouerait à la rentrée ; elle est en cours, face aux communes, qui, dans notre département,



Sébastien Sihir, secrétaire général du SNUIPP.

exercer des pressions énormes sur les enseignants et les directeurs ; le décret attribue des prérogatives trop importantes aux communes. L'Education doit rester nationale. » Beaucoup d'autres, comme ce secrétaire départemental, ont fait part de leur grande inquiétude : dans le département, « les élus locaux ont souvent imposé un aménagement contre les enseignants, avec des organisations ubuesques ; dans une commune : entrée à 8 h 24 et sortie à 11 h 49, avec garderies payantes », insistant : « Il faut casser l'isolement face aux élus locaux, face au poids du maire qui a été renforcé, à la territorialisation en marche ; mettons en place le rapport de force. »

"LE FAIT QUE SÉBASTIEN SIHIR SOIT MEMBRE DU COMITÉ DE SUIVI EST UNE SOURCE DE CONFUSION"

En écho, la section de Paris a évoqué « la mobilisation historique » qu'a connue la capitale — « l'axe intersyndical n'y est pas pour rien » — mobilisation qui se poursuit contre le projet éducatif de territoire (PEdT) imposé par Delanoë. « Nous n'acceptons pas ce décret ; ne soyons pas dans l'accompagnement de la réforme, ne sacrifions pas la mobilisation du 12 février », a martelé un responsable de section, tandis qu'un autre affirmait : « Nous nous prononçons pour l'abrogation du décret et le respect du cadre national. » Au-delà, a ajouté une secrétaire départementale, « il faut dénoncer et combattre la politique gouvernementale qui entraîne la territorialisation de l'école avec la réforme des rythmes et les PEdT, ou l'école du socle ». Un délégué a soulevé à la tribune le problème du comité de suivi : « Un comité de suivi, ça n'a qu'un objectif : que le décret s'applique en temps et en heure, qu'il s'applique partout et que pour cela, la résistance des collègues soit surmontée. Aussi, le fait que Sébastien Sihir en soit membre ne me semble pas judicieux. C'est une source de confusion et est perçu, qu'on le veuille ou non, comme une acceptation de la réforme. Ayons un vrai débat entre nous : j'estime, pour ma part, qu'il faut y renoncer. » En ouverture du congrès, Sébastien Sihir avait en effet affirmé concernant la réforme Peillon de la semaine scolaire : « On ne fera pas l'économie de la réécriture du décret pour permettre de la sou-

pluse, de l'adaptation à la diversité et aux contraintes des situations locales. » La motion finale précise le sens de cette formule et le « cadre national » proposé par la direction du syndicat pour la réécriture du décret : cinq jours de classe avec une amplitude de sept à dix demi-journées, principe d'une journée de classe allégée, avec des possibilités de dérogation qui peuvent se décider au plan local, et la demande que l'inspecteur local « serve de médiateur en défendant les bases nécessaires à une réforme assurant la réussite de tous ». N'est-ce pas là définir le cadre même... de la territorialisation de l'école ?

SANS LE COMITÉ DE SUIVI, LE MINISTRE POURRAIT-IL CONTINUER À APPLIQUER SON DÉCRET ?

Certes, le texte peut bien ajouter : « Le SNUipp sera vigilant et s'opposera à toute dérive qui viserait à une subordination des projets d'école, de l'organisation du temps scolaire et d'une partie des obligations de service des enseignants aux PEdT. Si des actions des PEdT sont prévues sur le temps scolaire ou dans les locaux scolaires, elles ne peuvent être mises en œuvre qu'avec l'accord des conseils d'école. » Mais qui peut croire que les garanties statutaires des enseignants, les programmes nationaux d'enseignement pourraient être préservés dans le système totalement disloqué qui est proposé ? Comment comprendre ? Cela n'éclaire-t-il pas le sens de la participation au comité de suivi ? Répondant à une section départementale qui présentait au vote une motion demandant au syndicat de se retirer du comité de suivi (49 voix, 13 %), Sébastien Sihir a eu cette formule : « On a un mandat clair de réécriture totale du décret. On ne va pas au comité de suivi pour y faire tapisserie, mais parce que c'est l'opportunité de faire remonter les dysfonctionnements auprès du ministre. » Mais, n'est-ce pas là tout le problème : sans cela, le ministre pourrait-il continuer à appliquer son décret face aux enseignants qui combattent pied à pied contre la territorialisation de l'école et cherchent à avoir leurs organisations syndicales, et le SNUipp en particulier, à leurs côtés, comme dans la grève du 12 février contre le décret ? ■

Seconde lecture du projet de loi de refondation de l'école

Les députés du Front de gauche ont voté pour la loi Peillon à l'Assemblée nationale

Après le vote favorable au projet de loi de refondation de l'école des vingt sénateurs du PCF le 24 mai dernier, qui avait permis son adoption en première lecture au Sénat, le texte a été adopté en seconde lecture à l'Assemblée nationale le 5 juin par 304 voix contre 203. Les députés du Front de gauche ont voté pour, avec l'ensemble des groupes parlementaires de « gauche » !

Expliquant le vote favorable des députés écologistes, la coprésidente du groupe, Barbara Pompili, a notamment mis l'accent sur le projet éducatif territorial :

« Il faudra être vigilant à la réalisation des projets éducatifs territoriaux, ou PEdT, dont le rôle est désormais reconnu. L'école telle que nous la voulons, plus inclusive et plus adaptée aux réalités locales, doit prendre en compte les spécificités territoriales. Ces PEdT garantissent des parcours scolaires adaptés, des temps éducatifs structurés et une meilleure articulation des activités scolaires, périscolaires et extrascolaires, en complémentarité et en incluant une pluralité d'acteurs : enseignants, éducateurs, parents, associations et collectivités. » On ne peut, hélas, donner de meilleure définition de ce qui constitue le cœur de la loi, un pro-

le même plan les autorités de l'Etat et la région, donne en réalité le dernier mot à cette dernière. Il stipule en effet que « chaque année, et après concertation avec les branches professionnelles, la région » recense, parallèlement aux autorités académiques, « par ordre de priorité les ouvertures et les fermetures qu'elles estiment nécessaires de sections de formation professionnelle initiale dans les établissements d'enseignement du second degré » et « chaque année, après accord du recteur, la région arrête la carte régionale des formations professionnelles initiales ».

N'est-ce pas la remise en cause de l'école de la République garantissant l'égalité des droits sur l'ensemble du territoire national que les députés du Front de gauche ont votée avec l'ensemble des groupes parlementaires de « gauche » ? D'ailleurs, le soutien à la politique du gouvernement ne s'arrête pas là. Au nom du Front de gauche, Marie-George Buffet juge que le conseil école-collège créé « en cohérence avec le projet éducatif territorial » (article 40) ne va pas encore assez loin : « On le voit, au-delà de l'enseignement de premier degré, qui est, à juste titre, le cœur de cette loi de refondation, il va nous falloir, monsieur le ministre, madame la ministre déléguée, chers collègues, poursuivre et élargir le chantier ouvert, car les collèges et les lycées ont eux aussi besoin que l'on se penche sur leur avenir. »

Et au nom des écologistes, Barbara Pompili souligne : « Au temps de l'élaboration de la loi succédera celui de son application (...). Parce que notre rôle de parlementaires ne se limite pas à l'hémicycle, nous devons aussi porter cette refondation dans nos circonscriptions et veiller à sa bonne réalisation. Il faudra ainsi s'assurer des modalités d'application de la réforme des rythmes scolaires. C'est l'un des enjeux majeurs de cette réforme. »

La députée n'invite-t-elle pas ainsi ses collègues à soutenir le comité de suivi national de la réforme mis en place par le ministre Peillon et à s'assurer de sa déclinaison dans des comités de suivi départementaux et locaux ? C'est exactement la méthode de la conférence sociale préparée par le gouvernement, à laquelle il voudrait enchaîner les organisations syndicales.

Au même moment, le rejet de la politique du gouvernement de territorialisation de l'école ne cesse de s'amplifier parmi les enseignants, les agents territoriaux et de nombreux élus : 82 % des communes ne mettront pas en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013.

Les enseignants avec leurs sections syndicales se dressent dans les départements et les communes contre la mise en place des comités de suivi de la réforme et le débat se développe au sein des organisations. Laurence FAYARD ■

ÉCLAIRAGE

Quelques votes et amendements proposés par des sections départementales

Les sections départementales ont cherché à infléchir en ce sens les textes proposés et ont défendu pied à pied leurs mandats en présentant nombre d'amendements. Elles ont obtenu sur plusieurs questions majeures des votes significatifs (une majorité pour l'abandon de la notion de socle commun, ou la suppression des activités pédagogiques complémentaires, 43 % opposés à la création d'un cycle CM2-6^e, tous éléments majeurs de la loi de refondation).

Particulièrement significatif est le vote de deux amendements présentés par deux sections départementales. S'opposant à la territorialisation de l'école et aux projets éducatifs de territoire, ils ont tous deux recueilli 31 % des voix. Le premier affirme : « Le SNUipp-FSU s'oppose aux PEdT qui mettent l'école et les personnels sous la coupe des collectivités territoriales. L'école est souveraine dans ses compétences et les collectivités territoriales doivent assumer leurs obligations historiques (locaux, personnel municipal...). » Le deuxième, lui aussi, « refuse la mise en place des PEdT » et ajoute : « C'est pour cela que nous demandons que ce décret soit réécrit (non pas pour obtenir plus de souplesse dans sa mise en œuvre, mais pour que les missions nationales de l'Education nationale et les garanties statutaires des enseignants fonctionnaires soient confirmées). » Ce sont bien là des questions centrales.



A. Chassaing et M. G. Buffet.

Chronique

INTERNATIONALE

L'ingérence, contre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, conduit au chaos

François Lazar

Le surgissement de la lutte des classes en Turquie plonge les grandes puissances dans le désarroi. Le gouvernement turc, pièce maîtresse de l'OTAN dans la région, n'est désormais plus à même d'accompagner quelque ingérence que ce soit en Syrie. Le régime syrien, dont l'armée conserve sa cohésion depuis deux ans, reprend en effet du terrain aux rebelles. Ces derniers, très divisés, dont les groupes sont souvent en conflit les uns avec les autres, refusent catégoriquement toute solution qui évoquerait le maintien au pouvoir de Bachar el-Assad et refusent, pour la plupart, de participer en position de faiblesse à la conférence que Moscou et Washington veulent organiser cet été à Genève. Le gouvernement va-t-en-guerre Hollande-Fabius évoque alors l'influence de l'Iran, ou encore des preuves d'utilisation de gaz de combat par le régime syrien, pour justifier la livraison d'armes lourdes aux forces rebelles qui lui sont proches, à savoir l'Armée syrienne libre, financée essentielle-

Les grandes puissances sont responsables de la barbarie. Interviewé sur France 2 le 12 juin dernier, Laurent Fabius a, à deux reprises, indiqué que son objectif était de permettre « un rééquilibrage » entre les forces en présence,

c'est-à-dire, si les mots ont un sens, maintenir, faire durer le conflit, pour contrôler toute négociation diplomatique à venir. Aux Etats-Unis, après de nombreux atermoiements, et reprenant les mêmes arguments, l'administration Obama, très divisée sur une implication militaire directe en Syrie, vient d'annoncer, par la voix d'un conseiller à la sécurité et non pas par celle du président lui-même, son intention de livrer également des armes sophistiquées aux rebelles. Si le régime syrien tient toujours, c'est parce qu'une large majorité de la population est effrayée par le chaos qui résulterait de sa chute. C'est pour camoufler cette réalité, et surtout pour l'anéantir, que les grandes puissances ne cessent de parler d'une guerre religieuse entre chiïtes (ce qui inclut les alaouites syriens, minorité religieuse dont est issu Bachar el-Assad), et sunnites, et de la fomenter sur le terrain. Dans ce cadre où les marchands de canons de tous bords peuvent se frotter les mains, ce sont les grandes puissances impérialistes qui prennent l'entière responsabilité de la barbarie qui menace de s'étendre à toute la région.

L'événement



Manifestations partout dans le pays contre la fermeture d'ERT : grève et manifestation à Thessalonique, le 13 juin 2013.

Photo AFP

Grèce : huit jours qui ont ébranlé le gouvernement Samaras

Correspondants

Antonis Samaras, le chef du gouvernement grec, vient d'être contraint, par décision du Conseil d'Etat, d'annuler sa décision de fermer les radios et télévisions publiques de l'ERT. Une reculade qui souligne le degré atteint par la crise politique au sommet de l'Etat, et qui offre un sursis aux travailleurs d'ERT et au peuple grec, mobilisés depuis plus d'une semaine, exigeant la réouverture immédiate d'ERT. Revenons sur les huit jours qui ont ébranlé le gouvernement Samaras.

La troïka arrive.

Le 11 juin, au lendemain de l'arrivée à Athènes d'une délégation de la troïka (le FMI, la Commission européenne et la Banque centrale européenne), qui est venue pour « évaluer l'avancée des réformes dans le secteur public qui ont pris du retard », le gouvernement grec annonce — sous la signature du Premier ministre, Antonis Samaras, membre du parti de droite Nouvelle Démocratie — la liquidation du groupe de radios et télévisions publiques ERT.

Le soir même, à 23 heures, la police ferme le principal émetteur. Les programmes s'arrêtent immédiatement. Les 2 700 salariés du groupe sont licenciés.

Les deux autres partis de la coalition gouvernementale, dont le parti « socialiste » Pasok, ont, en paroles, désapprouvé cette décision prise par Samaras, plaidant pour

une « solution alternative » : une ERT maintenue, mais « profondément restructurée ». Une solution de repli envisagée trois jours plus tard par Samaras lui-même : « Engager un petit nombre d'employés afin que la diffusion de programmes d'information puisse reprendre. »

En réalité, ils sont tous d'accord, car, en liquidant ERT, le gouvernement Samaras n'a fait que mettre en œuvre un projet du gouvernement de Papandréou (Pasok) en 2011, qu'il n'avait pu appliquer en raison de la résistance des organisations syndicales. Ce qui inquiète les dirigeants du Pasok, dans cette décision prise unilatéralement, c'est l'explosion sociale qu'elle risque de provoquer. Ainsi, le 12 juin, Vénizélos (Pasok) s'alarme d'une « ambiance de crise politique », appelant Samaras à « sauvegarder l'unité et l'avenir du gouvernement tripartite. »

Vague d'indignation dans la population

Vénizélos a raison de s'inquiéter. Dès l'annonce de la décision, dans la journée du 11 juin, une vague d'indignation s'est emparée du peuple grec. Et lorsque la police a coupé l'émetteur, à 23 heures, l'indignation s'est transformée en révolte. Les salariés d'ERT, avec leur syndicat, ont occupé leurs locaux, tout particulièrement le siège central d'ERT dans la périphérie d'Athènes. Résumant le sentiment général, une journaliste déclarait : « Le principal but des salariés d'ERT est de garder la chaîne de télévision ouverte, car il s'agit d'une propriété publique qui appartient au peuple et pas au gouvernement. » A Athènes, c'est par centaines, puis par milliers que les travailleurs ont convergé dès la fin de la journée au siège d'ERT. Un

“la direction de GSEE doit se prononcer pour la grève générale illimitée jusqu'à la chute de ce gouvernement”

Nikos Fotopoulos, président de GENOP-DEH (électriciens)

mouvement largement spontané, qui se poursuit le lendemain dans des centaines de rassemblements à travers toute la Grèce. Dans l'un d'eux, un journaliste prend la parole et déclare : « Samaras est notre Erdogan et il nous faut notre place Taksim. » ERT a brusquement concentré le rejet des mémorandums de la troïka. Cette révolte spontanée a contraint les dirigeants des principales organisations politiques et syndicales à se prononcer. Dès le 11 au soir, le porte-parole de Syriza, Alexis Tsipras, est venu devant les locaux d'ERT apporter son soutien aux salariés et dénoncer « un coup d'Etat du gouvernement Samaras ». Cependant, le lendemain 12 juin, Syriza, premier groupe parlementaire d'opposition, avait la possibilité de déposer une motion de censure contre le gouvernement, motion de censure qui aurait pu entraîner le Pasok et Dimar, et faire chuter Samaras.

Au plan syndical, les directions confédérales de GSEE et d'ADEDY lancent, le 12 juin, un appel commun à la grève générale pour le 13 juin. Grève suivie dans de nombreux secteurs, avec manifestations massives.

Un tel appel à la grève interprofessionnelle, aussi limité soit-il, voit les travailleurs avec leurs organisations occuper à nouveau le devant de la scène. En effet, dans les derniers six mois, les principaux mouvements de grève ont été brisés par le gouvernement Samaras qui a utilisé la réquisition : en janvier contre les travailleurs du métro, après huit jours de grève ; en février contre les marins, et il y a tout juste un mois, contre les enseignants, avant même que la grève n'ait lieu. Et cela, sans provoquer de réactions des directions confédérales ! Cependant, le 13 juin au soir, chacun peut constater que, de nouveau, vingt-quatre heures de grève

>>>

Repères

La Commission européenne prise la main dans le sac

Une grave crise est apparue au sein même de la troïka entre la Commission européenne et le FMI à propos de la Grèce.

Le FMI, accuse la Commission européenne « d'échec » en Grèce. Dans ce contexte, « la Commission européenne, a dit Olli Rehn le 12 juin au Parlement européen, n'a pas demandé la fermeture d'ERT, mais la Commission ne remet pas en cause non plus le mandat du gouvernement grec pour gérer le secteur public grec ».

Donc, le « mandat » de la troïka (15 000 postes à supprimer dans la fonction publique) peut être exécuté « librement » par le gouvernement grec comme bon lui semble, dès lors qu'il accepte de s'y subordonner. Olli Rehn a cependant oublié une information, rappelée le 14 juin par le site Okeanews : en 2011,

le Conseil de l'Union européenne a demandé à la Grèce de prendre des mesures d'économie, demande ainsi formulée :

« La Grèce adopte et met en œuvre, sans délai, les mesures suivantes : (...) les décisions ministérielles de liquidation, fusion, ou réduction de la taille des entités suivantes : KED, ETA, ODDY, l'Institut national de la jeunesse, EOMEX, IGME OSK, DEPANOM, THEMIS, ETHYAGE, ... ERT et 35 autres entités. »

>>>

n'ont pas suffi à faire reculer le gouvernement. Ce qui amène des militants, à tous les niveaux, à s'interroger. Ainsi, Nikos Fotopoulos, président de GENOP-DEH (électriciens), déclare à la réunion extraordinaire du comité exécutif de la GSEE, le 13 juin, que « non seulement par solidarité avec nos collègues de l'ERT, mais pour tous ceux qui souffrent depuis trois ans des plans de la troïka, la direction de GSEE doit se prononcer pour la grève générale illimitée jusqu'à la chute de ce gouvernement ».

Le Conseil d'Etat annule la décision du gouvernement

Un gouvernement plus affaibli et isolé que jamais, alors qu'à peine une semaine après la fermeture d'ERT, le Conseil d'Etat grec vient de casser la décision gouvernementale suite à une plainte déposée par le syndicat des employés d'ERT, et a ordonné la réouverture « provisoire » des télévisions et radios publiques. Un véritable camouflet pour tous ceux qui soutiennent et appliquent les mémorandums. ■

Chiffre

2700

C'est le nombre des salariés du groupe de la radio-télévision publique, que le gouvernement grec entendait licencier du jour au lendemain ce 11 juin.

Turquie : à la troisième semaine des manifestations

Depuis son retour de la tournée qu'il a effectuée au Maghreb il y a dix jours, le Premier ministre, Tayyip Erdogan, a essayé d'organiser une contre-offensive face à la mobilisation de la jeunesse et de secteurs croissants des populations opprimés des villes, qui a commencé le 27 mai à Istanbul et s'est étendue aux principales villes dans tout le pays.

Mercredi 12 juin, il a annoncé que la police dégagerait toutes les places et en même temps, ouvert une « négociation » avec une « plate-forme de défense de Taksim » autoproclamée. Du point de vue légal, le projet immobilier a été paralysé parce que la plate-forme a déposé une plainte devant le tribunal administratif d'Istanbul, qui doit trancher sur la légalité de ce projet ; le Premier ministre a promis qu'après le jugement, un référendum serait organisé auprès des habitants d'Istanbul.

Que s'est-il passé le dimanche 16 juin ?

Le Premier ministre a ordonné à la police de dégager la place Taksim et a menacé les manifestants, si nécessaire, de l'utilisation de l'armée. Parallèlement, de l'autre côté d'Istanbul (dans la partie orientale), il a organisé un grand rassemblement qui a réuni trois cent mille habitants de la ville, pour solliciter le soutien à sa politique. Il a dit notamment : « Il faut en finir avec les protesta-

tions qui sont illégales. La police est prête. Si cela ne suffit pas, la gendarmerie agira. Et si cela ne suffit pas, les forces armées sont là. La loi nous donne l'autorité nécessaire pour le faire. »

Dans la journée de dimanche, plus de cinq cents arrestations ont été opérées et des centaines de manifestants ont été blessés.

Un appel à la grève générale

Dimanche 16 juin en fin de journée, cinq syndicats (la Confédération des syndicats révolutionnaires de Turquie, la DISK ; la Confédération des syndicats du secteur public, la KESK ; le syndicat des médecins turcs, le TTB ; le syndicat des chambres des ingénieurs et architectes turcs, le TMMOB ; et le Syndicat des dentistes turcs, TDHB) ont appelé à une grève générale le lundi 17 juin, en protestation contre l'expulsion des manifestants de la place Taksim.

Ces syndicats étant minoritaires, la grève a été inégalement suivie et quelques manifestations sous les drapeaux syndicaux ont eu lieu, notamment à Istanbul et Ankara.

Le ministre de l'Intérieur, Muammer Güler, a déclaré que « les manifestations convoquées par les syndicats n'étaient pas autorisées. Aucun de ces syndicats n'a demandé d'autorisation. » La police est intervenue, notamment pour disperser la manifestation de quelques milliers de travailleurs à Ankara. Parallèlement, à Istanbul, dix mille travailleurs ont manifesté



Manifestation contre le gouvernement à Ankara, le 17 juin 2013.

en soutien à la grève des travailleurs de l'aéroport, contre le licenciement de trois cent cinq, d'entre eux.

Personne ne peut dire quelles seront les suites

D'un côté, des mouvements qui embrassent toute la Turquie, dans le cadre de la plus grande manifestation qui ait eu lieu au niveau national depuis la constitution de la République en 1923, mouvements qui se sont unifiés autour de l'exigence de la démission d'Erdogan, cherchent la voie pour poursuivre le combat.

De l'autre, le gouvernement, agence directe de l'impérialisme dans la région, qui pousse à l'intervention militaire en Syrie, a réussi momentanément à resserrer ses rangs.

Mais, sans nul doute, rien ne sera plus comme avant. ■

SYRIE

Des experts ne voient pas d'évidence à une utilisation du gaz sarin en Syrie

L'agence de presse américaine McClatchy indique dans une dépêche du 15 juin que des « experts en armes chimiques ont exprimé leur scepticisme vendredi à propos des affirmations américaines selon lesquelles le régime syrien avait utilisé du gaz neurotoxique sarin à au moins quatre reprises contre les rebelles ». Selon Jean Pascal Zanders, expert reconnu en matière d'armes chimiques, qui était encore récemment directeur de recherche au très officiel Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, « ce n'est pas seulement que nous ne pouvons pas prouver une attaque au sarin, c'est que nous n'avons pas constaté ce qu'on pourrait s'attendre à voir après une attaque au sarin ». Plus loin, la même dépêche indique qu'« un seul rapport détaillé et indépendant sur une attaque chimique a été rendu public à ce jour — un long article dans le journal français Le Monde le mois dernier qui a conduit les gouvernements britannique et français à écrire des lettres à l'ONU. Zanders considère néanmoins qu'il y a beaucoup à redire sur cet article. Les photos et la vidéo qui accompagnent le reportage montrent des combattants rebelles qui se préparent à faire face à des attaques chimiques en portant des masques à gaz. Le sarin est absorbé par voie cutanée, et même de petites quantités peuvent tuer en quelques minutes. (...) Si le sarin avait été la substance chimique utilisée, les victimes seraient mortes bien avant d'atteindre les médecins pour se faire traiter. (...) Il est sceptique sur l'utilisation de sarin parce qu'il n'y a eu aucun rapport concernant des personnels médicaux ou des sauveteurs morts après avoir été en contact avec des victimes. Des résidus du gaz sarin sont supposés se maintenir sur les victimes et devraient infecter ceux qui interviennent, qu'on voit souvent sur les vidéos des rebelles ne portant d'autre protection que des masques en papier. Selon Le Monde un médecin avait traité une victime avec de l'atropine, ce qui est indiqué en cas d'empoisonnement par le sarin. Mais ce médecin a dit avoir injecté quinze doses d'atropine en peu de temps, ce qui, dit Zanders aurait tué le patient presque aussi sûrement que le sarin. » ■

ALGÉRIE

Contre la menace d'intervention militaire en Algérie, à l'appel de l'Union générale des travailleurs d'Algérie (UGTA) et du Parti des travailleurs d'Algérie (PT), un meeting international se tiendra à Alger le 28 juin 2013.

AFGHANISTAN

Les « oubliés » de Bagram, le Guantanamo afghan

Officiellement, les Américains ne contrôlent plus la prison de Bagram en Afghanistan.

Mais ils y détiennent en réalité toujours soixante prisonniers, dont Yunus et Amanatullah, deux Pakistanais arrêtés en Irak en 2004 sans motif clair, et qui ne savent pas quand ils sortiront du « Guantanamo afghan ».

En mars dernier, les Etats-Unis ont remis au gouvernement afghan les clés de cette prison située au pied des montagnes, au nord-est de la capitale Kaboul, et avec elles, le contrôle de ses plus de 3 000 détenus. Parmi eux, une soixantaine de non-Afghans, en majorité des Pakistanais, mais aussi des Saoudiens, des Koweïtiens...

Otages d'un trou noir juridique, ces hommes, qui n'ont jamais pu rencontrer d'avocat ni être accusés d'un quelconque crime sont les

détenus oubliés de cette « prison dans la prison » américaine.

Comme Amanatullah Ali et Yunus Rahmatullah, deux Pakistanais qui, selon leurs proches, s'étaient rendus en pèlerinage religieux dans le sud de l'Irak en 2004.

MORT OU KIDNAPPÉ

Arrêtés par les forces britanniques, qui les accusent d'être liés à al-Qaïda, les deux hommes ont été secrètement transférés par les Américains... en Afghanistan, dans leur prison de Bagram.

Sans nouvelle de lui depuis l'Irak, la famille d'Amanatullah a reçu une lettre en 2005. « Nous pensions qu'il était mort ou kidnappé », se souvient son frère, Abdul Razzaq. Quatre ans plus tard, Amanatullah a parlé une première fois à ses proches au téléphone. « Je me souviens de lui avoir demandé : "As-tu des problèmes en prison ?" »

Et il m'a répondu : « La prison est en soi un problème. »

Depuis, Abdul Razzaq prend plusieurs fois par an le bus pour se rendre à la capitale, Islamabad, à 450 kilomètres de son village, où il peut voir et parler à son frère grâce à une connexion de type « Skype » établie entre Bagram et l'antenne locale de la Croix-Rouge (CICR). Les conversations sont cryptées et coupées par les Américains lorsque les sujets sont jugés trop sensibles. Un responsable américain explique que Washington considère ces détenus comme des « ennemis combattants », qui ne disposent donc pas des mêmes droits que les accusés des tribunaux civils américains. Il pense qu'ils resteront sous les verrous tant que les Américains n'auront pas quitté l'Afghanistan. Et comme ces derniers ont prévu de laisser au moins une partie de leurs troupes après 2014. ■

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

PORTUGAL

80 000 enseignants du secondaire en manifestation à Lisbonne

Les professeurs portugais étaient en grève lundi 17 juin contre les mesures d'austérité dans l'éducation, qui se traduiraient notamment par l'allongement de leur temps de travail de trente-cinq à quarante heures hebdomadaires et par plus de 20 000 suppressions de postes temporaires qui ne seraient pas renouvelés entre 2013 et 2014. Cela en application de la dernière révision du plan d'austérité imposé la tróika. Samedi 15 juin à Lisbonne, une manifestation a rassemblé quelque 80 000 enseignants. Un bras de fer a opposé ces derniers jours les professeurs et le ministère de l'Éducation au sujet des examens nationaux de fin du secondaire que doivent passer quelque 75 000 élèves, sans parvenir à un accord pour éviter la grève.

« Nous avons un gouvernement déterminé à détruire l'école en commençant par son pilier fondamental : les professeurs », explique Mario Nogueira, responsable de la Fédération nationale des professeurs (FENPROF). « Les enseignants ont décidé de maintenir la grève face à l'inflexibilité et à l'arrogance du gouvernement. »

CHIFFRE

1,6

C'est, en million, au Pérou, le nombre d'enfants mineurs travaillant illégalement, soit près d'un enfant sur quatre. Le Pérou est le deuxième pays d'Amérique latine comptant le plus d'enfants au travail. « Sur sept millions de mineurs, 1,6 million de ceux n'ayant pas atteint 14 ans travaillent au lieu d'aller à l'école », a déclaré le ministre péruvien du Travail.

CHILI

Violents affrontements entre étudiants et policiers

De violents affrontements ont opposé, jeudi 13 juin à Santiago du Chili (la capitale), étudiants et policiers, à l'issue d'une nouvelle manifestation réclamant un profond changement du système d'éducation pour un enseignement gratuit et de qualité. Plus de 80 000 étudiants participaient à cette cinquième marche depuis le début de l'année pour protester contre le système éducatif hérité de la dictature de Pinochet (1973-1990). La police n'a pas précisé pour l'instant le nombre d'arrestations, qui se compteraient par dizaines. Les étudiants chiliens ont organisé près d'une centaine de manifestations pour exiger du gouvernement de Sebastian Piñera (premier président de droite depuis la fin de la dictature en 1990) une réforme du système éducatif, cher, inégalitaire et inefficace selon eux. Ces dernières semaines, ils ont également repris les occupations d'établissements scolaires et universitaires. Le gouvernement chilien a présenté plusieurs projets de loi du système universitaire, prévoyant notamment de diminuer le coût des crédits contractés par les étudiants pour financer leurs études, mais sans parvenir à faire refluer les mobilisations.

BRÉSIL

Unité et démocratie, pour la baisse des prix des transports publics



São Paulo, le 13 juin 2013 : manifestation contre l'augmentation des tarifs des transports publics.

Les manifestations contre la hausse des prix des transports publics se multiplient au Brésil. Extraits du tract de « Jeunesse Révolution » (1) diffusé dans ces manifestations.

« Les jeunes ne supportent plus la mauvaise qualité des transports publics, chers et précaires, livrés à des mafias qui ne cherchent qu'à augmenter leurs bénéfices sur le dos de la population. »

Le meeting à São Paulo a été brutalement réprimé par la police militaire sur ordre du gouverneur Geraldo Alckmin (PSDB, parti de l'ancien président Cardoso — NDR), ce qui a provoqué l'indignation de la jeunesse de tout le pays et le rejet de la violence de la PM (2), qui fait la même chose dans les banlieues, assassinant la jeunesse noire. Ce qui souligne l'urgence de démanteler cette police. Haddad (le maire de São Paulo, membre du Parti des travailleurs — NDR), a été élu pour en finir avec la brutalité de Kassab (l'ancien maire — NDR). Il doit satisfaire immédiatement aux revendications du mouvement. Dans toutes les villes, il faut obliger les maires et les gouverneurs — à quel parti qu'ils appartiennent — à réduire les tarifs de transports, comme cela a déjà été provisoirement fait après les manifestations à Porto Alegre, à Goiânia et dans d'autres villes. Et si les maires et les gouverneurs disent qu'ils n'en ont pas les moyens, que Dilma Rousseff (présidente de la République — NDR) propose un plan national d'urgence pour la réduction des tarifs.

A ce moment précis, la plus ample unité de la jeunesse est nécessaire. Unité qui doit rassembler tous les jeunes avec toutes leurs organisations.

Il est urgent de réunir dans chaque ville, à commencer par São Paulo, des assemblées générales, les comités et organisations de jeunesse, dans lesquels, tous ensemble, nous définirons démocratiquement l'organisation et la conduite de la lutte. Aucune direction autoproclamée ou désignée par les autorités ne peut se substituer au mouvement lui-même.

La meilleure défense du mouvement contre les incontrôlés, les provocateurs, c'est l'auto-organisation pour garantir la sécurité. La lutte pour la réduction immédiate du prix des transports publics doit se poursuivre pour conquérir le "Passe Livre Estudantil" (3) et la nationalisation des transports publics.

A bas la répression ! Arrêt des emprisonnements ! Réduction immédiate du prix des transports publics ! "Passe Livre Estudantil" maintenant ! Démilitarisation de la PM !

- (1) Jeunesse Révolution (JR), organisation brésilienne membre du comité de rédaction du *Bulletin international de jeunes*.
- (2) Police militarisée par décret en 1969 par la dictature militaire.
- (3) Carte de libre circulation gratuite pour les colégiens et les étudiants.

ÉTATS-UNIS

Démocrates et républicains : c'est à qui sera le plus va-t-en-guerre sur la Syrie

Le sénateur américain John McCain applaudit la décision de Barack Obama d'accroître le soutien militaire aux rebelles syriens contre le régime de Bachar el-Assad. Appelant à « agir de façon décisive », McCain estime que les défenses aériennes syriennes peuvent être détruites par des missiles de croisière, sans intervention terrestre. Le porte-parole du président républicain de la Chambre des représentants, John Boehner, a quant à lui estimé qu'il était « grand temps d'en finir avec le régime Assad en Syrie ».

CHINE

Les impostures de Foxconn

Lu dans *La lettre d'information Chine*, n°402, juin 2013 (extraits)

« L'affaire avait fait grand bruit en février dernier ; Foxconn, le géant taïwanais de l'électronique qui exploite près de 1,2 million de jeunes travailleurs en Chine (moyenne d'âge de 25 ans), allait organiser des élections syndicales démocratiques avant le mois de juillet ! "Il faut que les salariés s'impliquent davantage dans le syndicat de Foxconn et qu'ils y aient une représentation plus efficace de leurs intérêts", avait alors déclaré la direction de Foxconn. Cela faisait partie d'un plan d'actions recommandé par la Fair Labor Association (FLA, l'américaine et patronale Association pour le travail décent) après différents scandales sur les salaires et les conditions de travail, ainsi que des suicides d'ouvriers.

En 2011, Foxconn avait expliqué dans un rapport que le taux de syndicalisation était de 86 % et que le numéro vert d'urgence mis à la disposition des salariés était géré par le syndicat officiel ACFTU. Donc tout allait bien. De son côté, un rapport de la FLA de 2012 relatait "au moins quarante-trois violations des lois et règlements chinois", alors que le "comité syndical est au sommet d'une pyramide de milliers d'organisations intermédiaires qui vont coiffer les 15 810 équipes qui sont à la chaîne de production à Shenzhen", les délégués syndicaux étant "souvent des superviseurs ou des cadres supérieurs nommés par la direction". Ces gens-là organisaient donc, ou couvraient à tout le moins, les quarante-trois violations de la loi...

La situation s'est-elle améliorée ?

Un nouveau rapport d'étape de la FLA a été rendu public en mai 2013 pour les deux usines de Shenzhen et celle de Chengdu (consulter le site de la FLA en anglais : <http://www.fairlabor.org>) : oui, écrivent-ils, Foxconn a fait de gros progrès en réduisant le temps de travail à soixante heures par semaine (sauf quelques semaines à soixante-dix heures.), comme le code Apple et la FLA le recommandent, avec l'objectif de descendre à la durée légale en Chine de quarante heures, avec neuf heures supplémentaires hebdomadaires au maximum. On croit rêver ! On viole la loi, mais il y a progrès parce que le code de conduite Apple et sa durée de travail de soixante heures sont respectés !

CISJORDANIE

L'Etat d'Israël multiplie les colonies d'occupation



Photo AFP

Le gouvernement israélien projette de construire des centaines de nouveaux logements dans des colonies du nord de la Cisjordanie. Outre la construction de 538 nouveaux logements prévue dans la colonie d'Itamar, le *Jerusalem Post* rapporte qu'une demande de légalisation de 137 unités déjà construites a été transmise aux autorités locales cette semaine. Le quotidien *Haaretz* a de son côté fait état de 537 nouveaux logements et de la possible légalisation de 130 autres.

Avec ces constructions, une colonie relativement modeste isolée au sud-est de Naplouse et entourée de villages palestiniens, serait multipliée par cinq. Le *Jerusalem Post* ajoute que la construction de 550 autres nouvelles unités à Brunchin, une colonie sauvage légalisée rétroactivement en avril 2012 par l'Etat hébreu, sera également examinée. Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, ne cesse de marteler que l'Etat d'Israël construit en Cisjordanie et continuera de le faire. Plus de 360 000 colons israéliens vivent en Cisjordanie occupée et quelque 200 000 dans des quartiers de colonisation à Jérusalem-Est occupée et annexée.

ÉTAT D'ISRAËL

Les Bédouins manifestent contre leur déplacement du désert

Le 12 juin à Beersheva, dans le sud de l'Etat d'Israël, des milliers de Bédouins ont manifesté pour protester contre un projet du gouvernement d'expulser des dizaines de milliers d'entre eux du désert du Néguev. Les manifestants ont arboré des drapeaux palestiniens, en scandant : « Avec notre sang, avec notre âme, nous récupérerons notre place dans le Néguev ».

Quelque 160 000 Bédouins vivent en Israël, la plupart dans ou aux alentours du désert du Néguev. Plus de la moitié habitent dans des villages non reconnus par l'Etat d'Israël. Début mai, une commission interministérielle israélienne a approuvé le projet de loi prévoyant le déménagement forcé de 30 000 à 40 000 Bédouins du Néguev. Seuls 12 000 autres ont obtenu l'autorisation légale de rester sur leur lieu d'habitation. L'Association pour les droits civiques en Israël (ACRI) avait dénoncé « ces déplacements forcés », car les Bédouins « vont être déposés de leurs propriétés et de leurs droits historiques sur leurs terres ».